Référent en transmissions ciblées

RAISONNEMENT CLINIQUE

Ref : ORGDS02D

Compétences visées

Participer à une démarche d'amélioration des pratiques de traçabilité au sein de son service.

Objectifs et contenus

À DISTANCE

Stabiliser ses connaissances sur les transmissions ciblées, orales et informatisées

- Les transmissions ciblées : module e-learning.
- L'évaluation pré et post-module : quiz.

Objectiver les éléments qui permettront d'élaborer un plan d'actions

- Le projet autour des transmissions ciblées.
- La grille SWOT : forces, faiblesses, opportunités, menaces.

Clarifier son rôle de référent dans le projet

- La mission et les activités de référent.

Objectifs complémentaires

PRÉSENTIEL

Analyser et partager ses pratiques à partir du travail réalisé en distanciel

- La mise en œuvre des transmissions ciblées.
- Le positionnement des référents.
- Les positionnements observés chez les soignants.

Comprendre l'impact de l'informatisation du dossier sur la gestion des transmissions ciblées

- La place des professionnels dans la « mécanique informatique » des écrits professionnels.
- L'outil informatique : ses possibilités, ses contraintes...

Construire/réajuster son dispositif d'implantation et d'accompagnement

- Les dispositifs d'implantation.
- Les dispositifs d'accompagnement et de soutien.
- La posture d'accompagnement.

Déployer une stratégie d'implantation

- Les acteurs impliqués.
- La planification.

Méthodes

- Apports théoriques et conceptuels.
- Analyse réflexive et éthique de la pratique.
- Ateliers simulés autour du raisonnement clinique.
- Construction d'outils alimentant la démarche-projet.

Personnes concernées

Référent en transmissions ciblées.

Valeur ajoutée

La formation vise, d'une part à renforcer les compétences des référents, mais également à leur faire expérimenter une démarche projet-qualité. Il s'agit ici de les épauler dans leur expertise et dans leur mission de co-animateur de projet « qualité des transmissions ». Un module e-learning « transmissions Ciblées » de deux heures soutient cette formation.

Pré-requis

» Avoir une expérience de soins en équipe, avoir accès au DPI.

Dispositif d'évaluation

L'ÉVALUATION SERA RÉALISÉE À L'AIDE DES CRITÈRES SUIVANTS :

- Les attentes des participants seront recueillies par le formateur lors du lancement de la formation et confrontées aux objectifs de formation.
- Les acquis / les connaissances seront évalués en début et en fin de formation par l'intermédiaire d'un outil proposé par le formateur (quiz de connaissances, questionnaire, exercice de reformulation, mise en situation…).
- La satisfaction des participants à l'issue de la formation sera évaluée lors d'un tour de table, le cas échéant en présence du commanditaire de la formation, et à l'aide d'un questionnaire individuel « à chaud » portant sur l'atteinte des objectifs, le programme de formation, les méthodes d'animation et la qualité globale de l'intervention.
- A distance de la formation : il appartiendra aux stagiaires d'analyser les effets de la formation sur les pratiques individuelles et collectives de travail , notamment lors de leur entretien professionnel. Des outils pourront être suggérés pendant la formation (plans d'action, préfiguration d'un plan d'amélioration des pratiques individuelles et collectives, grille de suivi personnalisé de mesure d'impact…).

À noter

Les points forts de cette formation sont

- Valorisation et partage d'expertise relative aux transmissions en équipe.
- Démarche participative et de co-construction en équipe (méthodologie projet).
- Mise en situation d'animateur de projet d'amélioration des transmissions (management qualité).
- L'ensemble participe à la valorisation de la qualité des soins au travers de la traçabilité :
  - des ressources et du partenariat avec le patient/résident (recueil de données, validation du projet de soins …),
  - de la pertinence des soins par la mesure des résultats (D/A/R),
  - de la continuité, la coordination de la prise en charge des patients, et du travail en équipe,
  - de la sécurité des soins (identification des risques et actions de prévention),
  - des partenariats intra et extra intervenant dans le projet de soins.

Cette formation s'appuie sur les recommandations et référentiels suivants

- Extrait du Code de la Santé Publique LIVRE III : Auxiliaires médicaux. TITRE Ier : profession d'infirmier ou d'infirmière Chapitre Ier : Exercice de la profession ; articles R.4311-1, R.4311-3R. 4311-5, R. 4311-5-1 et R. 4311-6.
- Arrêté du 31 Juillet 2009 relatif au Diplôme d'Etat d'Infirmier et annexe II.
- Arrêté du 10 juin 2021 relatif à la formation conduisant au Diplôme d'Etat D'aide-Soignant.
- HAS, Manuel et référentiel de certification des établissements de santé pour la qualité des soins V2025.
- HAS, programme PACTE et dispositif "Crew Resource Management en Santé" (sécurité patient).
- Diagnostics infirmiers 2024-2026. Définitions et classification. NANDA International, AFEDI, AQCSI. ISBN 9782294787355. 13e édition, 2024. Elsevier Masson SAS. Diagnostics.
- HAS, Organisation, management des équipes et participation des professionnels, Mars 2018.
- Guide « mieux manager pour mieux soigner », Ministère des solidarités et de la santé, Aout 2021.

Mise à jour le : **04/03/2025**